



**CST DFPE 20 décembre 2023**

## **Lettre d'ouverture**

Monsieur le président, Madame la conseillère,  
Mesdames, Messieurs,

Avant la trêve des confiseurs, l'heure est propice aux bilans avec la particularité de nous proposer dans les derniers jours de 2023, le bilan social et bilan de la formation de l'année 2022.

En 2021 puis 2022, ces 2 bilans avaient déjà été présentés entre septembre et novembre. Plus les années passent, plus la date de présentation s'éloigne.

Certes, le début de l'année 2023 a été riche en mobilisations, notamment contre la réforme des retraites. Nous, représentants du personnel, avons d'ailleurs demandé le report de plusieurs agendas sociaux et d'un CST en mars.

Cependant, si la **CFTC** peut formuler un vœu avant l'heure pour 2024, il serait de revenir à un rythme qui nous permette à toutes et tous, un dialogue social vraiment constructif et non « réchauffé », car depuis décembre 2022, l'eau a coulé sous les ponts...

Bien des questions que la **CFTC** aurait pu poser n'ont plus guère de sens ou ont trouvé une réponse en 2023, d'où un intérêt modéré pour l'examen de ces documents datés.

Nous saluerons cependant le travail de collecte de données, de rédaction et de relecture de chaque intervenant pour la production ainsi que la qualité de ces écrits.

La situation reste grave ; désespérée - diront les moins optimistes !

De commissions en rapports, chacun crie à l'urgence, mais on a l'impression que personne ne sait véritablement comment s'y prendre pour améliorer les 3 points sombres du tableau mis en lumière par le rapport de l'IGAS :

Attractivité des métiers / Ouverture de places de formation / Réorganisation des référentiels de formation.

S'il est des domaines où vous n'êtes pas décideurs, par contre côté **attractivité des métiers** des efforts doivent être réalisés, notamment sur la question clé des revalorisations salariales, de l'attribution des logements sociaux, de la compensation aux difficultés d'accès à la restauration ...

Concernant l'attractivité des métiers toujours, la **CFTC** restera très vigilante sur l'impact de la création de l'école des métiers dont vous êtes si fièr.es, notamment pour la période d'intégration des agent.es titulaires du CAP AEPE.

En effet, les difficultés d'accueil, de suivi et de formation initiale des AEPE relevées sur le terrain restent quoiqu'on en dise un sujet très préoccupant dans les retours qui nous sont faits, tant au niveau des responsables d'établissement que des équipes.

C'est l'occasion de faire un lien entre le sujet précédent et la reconversion.

Les retours du terrain montrent qu'en attendant le démarrage du PPR, beaucoup de professionnelles inaptés à leurs fonctions « se créent des tâches pour s'occuper ».

Ce n'est bénéfique et ni valorisant pour personne.

La **CFTC** avait déjà soumis cette idée :

Pourquoi ne pas mettre à profit les compétences des personnes physiquement inaptés pour guider les premiers pas des AEPE à leur arrivée ?

Merci pour votre attention.